

METHODE :

1) Une introduction (en forme de « sablier » dans la mesure où le propos, d'abord très général, se précise au fur et à mesure).

L'entrée en matière ou amorce. Une phrase de portée générale, c'est-à-dire admissible par tous, qui doit situer le Contexte dans lequel la question est posée (Ou ? Quand ? Comment ?).

La reformulation. Il s'agit de définir les termes du sujet et de l'interpréter. La question posée implicitement par le sujet est explicitement formulée et appelée – un peu abusivement- la **problématique** alors que celle-ci devrait être une question dérivée du sujet mais différente, et fermée (non exigée des S).
L'annonce du plan. Il faut évoquer le contenu du développement à suivre ; il est recommandé de la rédiger à la troisième personne et d'annoncer plutôt ses réponses que de recopier le sujet.

2) Un développement en deux, trois ou quatre parties. Le propos doit être argumenté (une idée, son explication, sa justification par le raisonnement et l'exemplification). On doit privilégier quand c'est possible une approche chronologique en Histoire, poser des hypothèses pour les vérifier et les valider ou non en Géographie. PAS DE TITRES APPARENTS

3) Une conclusion, en cohérence avec le contenu du développement et avec les intentions affichées dans l'introduction.

Bilan : il faut indiquer l'idée principale du devoir, la « thèse » que vous soutenez, et non résumer longuement tout le développement. Une **réponse nette à la problématique** est insérée quand on a entrepris de disserter en se posant à soi-même une question fermée qui n'était pas contenue dans la consigne.

Ouverture : il est élégant de ponctuer le travail par une question qui est, en fait, un autre sujet de composition. Poser une question sur le même objet (ou thème) dans un contexte différent, ou au contraire garder le même contexte mais poser une question portant sur un autre objet.

La composition

Il s'agit d'un exercice long (on y consacrerait environ 2 h 30 sur les 4 heures affectées à l'épreuve en L et ES) proposé au Baccalauréat d'Histoire - Géographie.

Cet exercice est l'héritier de la Dissertation, et en diffère seulement parce que la problématique attendue n'est plus qu'une reformulation sous forme interrogative du sujet. Par ailleurs, en Première, le niveau d'exigences serait plus modeste (on parle dans les textes officiels de parties du développement et non de paragraphes).

Corrigé rapide du sujet : Population active et immigrés en France de 1850 à nos jours (Première S)

eem (par exemple) : Evoquer la Croissance et l'Industrialisation, qui ont permis à la France de devenir (et de demeurer) une des principales puissances économiques du monde depuis le milieu du XIXème Siècle. Ref : Dire que la question porte sur l'entrée d'étrangers sur le territoire Français, et qu'il faut montrer en quoi ces vagues d'immigration successives correspondent ou non à des appels de main d'œuvre créés par une pénurie numérique ou qualitative de travailleurs en France.

Annnonce du plan : *Il est frappant de noter que la première grande vague d'immigration française correspond au décollage de la seconde révolution industrielle (acier, électricité, automobile, etc.) qui requiert un grand nombre de bras au moment même où la France se distingue du reste de l'Europe par une natalité très modeste. Le traumatisme de la Grande Guerre 1914-1918 encourage une seconde vague d'immigration palliant le déficit des classes creuses mais débouchant sur des tensions croissantes, ravivées dans le contexte de la crise des années Trente.*

Après 1945, La reconstruction et la modernisation débouchent sur une prospérité et le recours à des travailleurs venant du Sud de l'Europe et même, pour la première fois en masse, du continent africain. Mais les années 70 voient un coup d'arrêt à l'immigration de travail, qui change la nature des flux migratoires et leur perception par la population.

Partie 1 Une France encore largement rurale (plus de 40 % de la population active est agricole en 1914) mais se modernisant : la mécanisation des campagnes et l'industrialisation des villes y drainent (exode rural) une main d'œuvre renforcée par des ouvriers venus des pays frontaliers (Belges, Allemands, Italiens..) qui sont tous, à l'époque des pays d'émigration, alors que la fécondité française est faible et la croissance de la population par conséquent moins forte qu'ailleurs en Europe, alors en pleine Transition Démographique.

Partie 2. Les morts de 1914-1918 et la pénurie de naissances due à la proportion très importante des soldats tués oblige à recourir à une main d'œuvre abondante, toujours essentiellement européenne, mais venue souvent de plus loin (Sud de l'Italie et Pologne) et en famille, concentrée dans certaines régions (bassins miniers et sidérurgiques du Pas-de-Calais ou de Lorraine) et conservant ses mœurs propres. Le secteur secondaire est alors à l'apogée de son développement, et la France est le second *melting pot* au monde, beaucoup d'étrangers s'y installant, tant pour des motifs économiques que politiques (contre-coup de la guerre d'Espagne, des persécutions en Allemagne et Europe centrale). L'augmentation du chômage en raison de la crise des années Trente est pour l'extrême-droite un argument permettant de stigmatiser l'immigration et nourrit une xénophobie devenue relativement forte quoique minoritaire.

Partie 3. Après 1945, le discours raciste est déconsidéré. On a par ailleurs d'énormes besoins de main d'œuvre, dans le bâtiment et l'industrie lourde notamment. De plus, une ère de forte croissance commence (les Trente Glorieuses : baby boom et hausse de la demande, modernisation des infrastructures, amélioration des conditions de vie, société de consommation et de loisirs). Aussi de nombreux immigrés

venus de l'Europe « pauvre » (Espagnols et plus encore Portugais) s'installent-ils en France. L'essor du secteur Tertiaire offrant aux nationaux des emplois qu'ils préfèrent à ceux de l'Industrie ou des Travaux Publics (plus salissants, plus difficiles) les Français délaissent certaines professions (mineurs, ouvriers de la voirie ou des usines automobiles, etc.) et sont remplacés par des immigrés Nord Africains, très nombreux à partir des années 60.

Partie 4. Après le choc pétrolier de 73, la France de Giscard interdit l'immigration de travail, mais autorise le regroupement familial, qui permet aux travailleurs isolés de faire venir en France leurs femme et enfants. L'immigration maghrébine devient une immigration de peuplement, décrite par le Front National de Jean-Marie Le Pen, qui la rend responsable du chômage. A partir des années 80, le contrôle aux frontières devient une prérogative largement européenne, mais l'immigration demeure en France un sujet polémique, malgré la fermeté affichée par les autorités (Mitterrand crée les camps de rétention, Chirac organise des « charters » et autres mesures de reconduite) la désindustrialisation relative du pays y maintenant un taux d'emploi inférieur à la moyenne des nations européennes comparables tandis que, dans les services, en plein essor, on dénote une difficulté récurrente à pourvoir certains postes, qualifiés (infirmiers, médecins) ou non (nettoyement). Priorité est donnée à « l'intégration » (Michel Rocard) des Français d'origine étrangère, les flux d'immigrants subsistant sont en partie des flux clandestins mais les entreprises ont aussi recours au recrutement légal de personnes qualifiées (*drain brain*). Le Président Sarkozy tente une réforme en faveur d'une immigration « choisie » plus sélective.

Bilan : *C'est bien l'évolution du marché au travail qui explique en grande partie l'immigration, et notamment son volume, quoique d'autres facteurs (politiques essentiellement) interviennent aussi.*
Ouverture : *Observerait-on dans d'autres pays tels que la Grande Bretagne un même rapport entre la conjoncture du marché du travail et les vagues d'immigration, celles-ci sont-elles autant liées à une Histoire commune, parfois conflictuelle, entre pays d'origine et pays d'accueil des migrants, souvent l'ancienne métropole coloniale ?*

CHRONOLOGIE RAPIDE

3 vagues d'immigration (doc 1 p 50) ?

1850/1914 : immigrants des pays voisins frontaliers
 1914/1940 : Italiens, Polonais puis ressortissants d'Europe Centrale
 1945 et au-delà : Quatre millions d'étrangers, venus surtout du Sud (Espagne puis Portugal, et Maghreb) mais depuis 1970 : plus forte proportion d'immigrés d'Afrique subsaharienne et d'Asie
une conjoncture fluctuante
 Essor économique de la Seconde Révolution industrielle (mutation scientifique) de 1850 aux années Vingt, Crise des années Trente mais apogée industriel des 30 Glorieuses (1945-1975) puis dépression mais tertiarisation et essor des NTIC.